



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1263 ————— 23 novembre 2016

- **Faible participation aux élections du 20 novembre 2016**
- **Nécessité d'une mise en garde aux partis politiques, préconise la «New england human rights organization»**
- **Le RNDDH craint une perturbation du processus électoral**
- **Le gouvernement provisoire exhorte la PNH à poursuivre les incitateurs à la violence**

>> Faible participation aux élections du 20 novembre 2016

Sur environ 6 millions d'inscrits, entre 21 et 23% de participation a été le taux relevé par les organisations nationales d'observation électorale, au terme des scrutins (présidentiel et législatifs) du 20 novembre 2016 en Haïti. En attendant la publication de données officielles, le vote des femmes est estimé à 38 %. Des partis politiques, comme le Parti haïtien tèt kale (Phtk) et Fanmi lavalas ont déjà fait une fuite en avant en se déclarant vainqueurs du premier tour de la présidentielle. Des résultats de procès-verbaux, publiés sur le site du Conseil électoral provisoire, reflètent des tendances. Mais il faut attendre la publication officielle dans moins d'une semaine. Dès ce lundi, le Centre de tabulation des votes, a commencé à enregistrer les résultats des procès-verbaux. Participation des électrices et électeurs dans la sécurité, meilleure formation des membres de bureaux de vote, innovations encourageantes, en ce qui concerne notamment les normes et procédures établies pour le Centre de tabulation, pour le contentieux électoral et la gestion des mandataires des partis politiques (qui avait causé d'énormes problèmes lors des élections de 2015, partiellement annulées pour fraudes) sont quelques éléments du pari relevé par l'organisme électoral parvenu à réaliser des scrutins «acceptables». Cependant, plusieurs centres de

vote ont été relocalisés à la dernière minute pour des raisons diverses, comme: l'insalubrité, la reconstruction de locaux ou la présence de familles sinistrées du cyclone Matthew. Parallèlement, il y a eu des difficultés à contacter les numéros de téléphone devant permettre de localiser les bureaux de vote. Des appels sont lancés à la vigilance et à la sérénité pour la suite du processus. Malgré une mise en garde du gouvernement, le parti politique Fanmi lavalas a successivement organisé deux manifestations, les 21 et 22 novembre, à Port-au-Prince, pour dénoncer ce qu'il appelle un «coup d'Etat électoral». Pourtant, les résultats préliminaires officiels des scrutins du 20 novembre ne sont pas encore disponibles. Du côté de la communauté internationale, ce sont des messages de félicitations, adressés à Haïti, après la tenue des scrutins qui se sont déroulés dans le calme et sans irrégularités majeures. L'Organisation des Nations Unies, l'Organisation des États Américains, l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Core Group (composé d'ambassadeurs des principaux pays partenaires d'Haïti), le gouvernement espagnol... saluent les efforts déployés pour la réalisation de ces scrutins. Ils souhaitent tous, le maintien d'un climat de retenue et de sérénité à la phase de comptage des voix.

>> Nécessité d'une mise en garde aux partis politiques, préconise la «New england human rights organization»

Cette organisation souligne la nécessité de lancer une mise en garde aux partis politiques, en vue d'éviter d'éventuels affrontements, suite aux pronostics effectués sur les élections du 20 novembre. Ces pronostics, non officiels, peuvent encourager les gens à prendre les rues. Ce qui pourrait déboucher sur des affrontements violents

dans certaines zones, avertit le secrétaire général de la branche haïtienne de la New england human rights organization et par ailleurs coordonnateur de l'organisation de défense des droits humains «Défenseurs Plus», Antonal Mortimé. Il précise que des scènes de violence risquent d'entraver le processus électoral, jusqu'à plonger le pays dans

une crise profonde. «New England Human Rights Organization» demande au Conseil électoral provisoire (CEP) de prendre des dispositions pour appliquer le décret électoral contre tout contrevenant aux principes. L'organisation de droits humains «Défenseurs Plus» dénonce l'attitude de certains partis et regroupements politiques, qui crient victoire après le vote de dimanche en l'absence de toute analyse des procès-verbaux avant la publication officielle du CEP. «L'attitude de certains partis et regroupements politiques, qui crient victoire sans la tabulation des votes, est

contraire au décret électoral de mars 2015. Cette attitude n'est pas en faveur de la démocratie», critique-t-elle. Le CEP est la seule instance habilitée à faire des pronostics, en termes de taux de participation, et à annoncer quel candidat est en tête ou non, soutient la New England Human Rights Organization, appelant la population au calme. Elle invite les partis politiques et organismes d'observation électorale à suspendre les pronostics, pour ne pas envenimer la situation. Le Collectif des candidats locaux a exhorté les citoyens haïtiens à la vigilance, face aux déstabilisateurs et détracteurs.

>> Le RNDDH craint une perturbation du processus électoral

Le Réseau national de défense des droits humains dit craindre une perturbation du processus électoral. Après la clôture des bureaux de vote, des procès-verbaux ainsi que des urnes scellées ont été trouvés à l'école Saint-François de Sales de Don Bosco, à Vertières, au Cap-Haïtien. «Nous condamnons le fait que ces matériels n'ont pas pu être acheminés à destination, après la fin de la journée électorale», déclare l'assistante responsable de programme au RNDDH, Marie Yolène Gilles. Ces genres de pratique pourraient perturber la suite du processus électoral, prévient-elle. «La Police nationale d'Haïti et le juge de paix en ont fait le constat. Les bulletins de vote trouvés sont, en majeure partie, en faveur du candidat à la

présidence du Parti haïtien tèt kale (Phtk), Jovenel Moïse», indique Mme Gilles. «Nous ne sommes pas là pour accuser qui que ce soit. Nous allons exiger des autorités en place, de diligenter une enquête appropriée». Le RNDDH exhorte le CEP, la police ainsi que la justice à prendre leurs responsabilités, en vue de punir les coupables. Lors de la conférence de presse-bilan de la journée de vote, le président du CEP, Léopold Berlinger, a lancé une mise en garde contre toute publication de résultats qui ne proviendrait pas officiellement de l'organisme électoral. «Le décret électoral ne permet à personne de donner de résultats électoraux. Nous demandons aux partis politiques de respecter les résultats, qui seront publiés par le CEP », souhaite-t-il.

>> Le gouvernement provisoire exhorte la PNH à poursuivre les incitateurs à la violence

Le gouvernement haïtien exhorte la Police Nationale d'Haïti à poursuivre toutes celles et tous ceux qui font éloges de la violence, notamment à travers de fausses alertes, au lendemain du vote du 20 novembre. Tout contrevenant aux dispositions du décret électoral, sur les manifestations et autres activités similaires, susceptibles de troubler l'ordre public, doit être poursuivi, exige-t-il. Il appelle la PNH à la vigilance, dans la perspective de protéger les acquis démocratiques découlant de la journée de vote. En dépit de quelques irrégularités, les organisations nationales d'observation électorale ont exprimé leur satisfaction à propos du déroulement du premier tour des scrutins. Lors d'une session spéciale de travail du Conseil supérieur de la police nationale (CSPN), tenue au palais national dans la matinée du 21 novembre, en présence du président provisoire Jocelerme Privert, le premier ministre Enx Jean-Charles a encouragé la PNH à continuer à occuper les différentes artères

de la capitale ainsi que le reste du territoire national. 9 400 policières et policiers de la Police Nationale, 2 016 policières et policiers et 1 468 militaires de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) ont été mobilisés, dans tout le pays, pour la sécurisation des scrutins du 20 novembre 2016. La PNH est appelée à diligenter une enquête sur les causes de l'incendie qui a éclaté au soir du vote, au marché municipal dénommé Kokoye (dans la zone appelée «La coupe»), à Frères (Petionville, à l'est de la capitale), en vue de poursuivre les coupables. Le gouvernement demande également à la Police nationale d'enquêter sur les causes réelles ayant occasionné, dimanche soir, des perturbations sur le réseau de distribution de l'Électricité d'Haïti (EDH) dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, aux Gonaïves (chef-lieu du département de l'Artibonite) ainsi que dans le département du Plateau central.

A lire également:

- Élections: «Profonde inquiétude» d'un groupe de socioprofessionnels (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20928>);
- La pluie s'est invitée à la journée électorale, dans plusieurs départements, dont certains affectés par l'ouragan Matthew en Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20909>);
- Les organisations nationales d'observation globalement satisfaites (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20922>);
- L'Oif relève un bon déroulement des élections du 20 novembre 2016 en Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20915>);
- Publication, dans moins d'une semaine, des résultats préliminaires du 20 novembre 2016 en Haïti, promet le Cep (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20916>).